



## **Vœux du président pour 2011 : c'est non merci !**

Christian Chevalier, Secrétaire Général du SE-Unsa, n'a pas assisté aux vœux du Président de la République, qu'il a adressé au "monde de la connaissance et de la culture".

Le SE-Unsa formule d'autres vœux pour 2011 et notamment que l'Education redevienne une priorité nationale, que le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux cesse et que les personnels retrouvent la confiance et la sérénité nécessaires pour exercer leurs missions au sein du service public d'éducation.

## **Education prioritaire : les ECLAIR ne doivent pas remplacer les RAR !**

Au cours du CTPA du 17/01/2011, le Recteur a annoncé pour la rentrée 2011 la transformation des établissements RAR (Réseau Ambition Réussite) en ECLAIR (Ecoles, Collèges, Lycées pour l'Innovation, l'Ambition et la Réussite). Sont concernés les deux collèges de Lormont, le collège Jean Monnet à Pau et les écoles de leurs secteurs.

Le SE-UNSA est opposé à cette transformation pour plusieurs raisons :

- déstabilisation des équipes investies dans le dispositif RAR
- dérégulation en matière de gestion des ressources humaines
- institution de préfets des études en lieu et place des enseignants référents : confusion des missions, glissement du pédagogique vers le "sécuritaire", services à géométrie variable, indemnités à géométrie variable également.

Le SE-UNSA n'est pas un syndicat frileux. Il sait que des changements sont indispensables pour que le service public d'éducation remplisse mieux ses missions. Mais les changements nécessaires ne passent pas par la réduction des moyens, la dérégulation et l'autonomie incontrôlée.

## **Non-titulaires : l'Unsa pour une véritable négociation**

Inacceptable ! Tel est le texte soumis aujourd'hui à la négociation par le Ministre. Inacceptable, tant pour les personnels non titulaires que pour l'avenir de la fonction publique.

Au cours des nombreux groupes de travail sur ce sujet depuis 2009, l'Unsa a porté ses revendications pour la défense des agents non titulaires, tant auprès du ministre que de la direction de la fonction publique. La négociation ouverte par le ministère porte sur le recours aux contractuels sur les emplois permanents de l'Etat.

Nous contestons la volonté gouvernementale qui vise à instaurer une « sous fonction publique » avec le développement des contrats et du CDI en lieu et place d'un plan de titularisation.

Si le Cdi peut être la solution pour certains contractuels (pas de corps correspondants, pas de concours...) ce ne peut être un mode systématique de recrutement, particulièrement sur les emplois permanents de l'Etat.

C'est une tromperie grossière vis-à-vis des personnels car ce CDI ne leur apportera aucune garantie d'emploi sur le long terme ; au contraire, il les écarte de l'accès à une carrière (avancements d'échelons et de grade) et d'une pension de fonctionnaire.

Dans le texte d'orientation proposé, si quelques pistes sont tracées pour améliorer les conditions d'emploi et de gestion, aucune réelle perspective de titularisation n'est offerte aux 870 000 agents non titulaires exerçant au sein des trois fonctions publiques. .

Nous ne sommes pas dupes : le gouvernement, encore une fois, est dans une logique d'économies. Il diminue les recrutements de fonctionnaires (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, développement du contrat). C. Jacob a dit tout haut, devant l'opinion publique, ce que le gouvernement organise discrètement.

Nous exigeons une véritable négociation :

- Nous exigeons un véritable plan de resorption de la précarité. C'est de la responsabilité de l'employeur public.

Les attentes des agents non titulaires sont très fortes. Le SE-Unsa exige que cette négociation conduise à des mesures concrètes pour instaurer un réel respect de ces personnels et ne soit pas l'occasion pour le gouvernement d'une nouvelle étape de démantèlement de la fonction publique.